

Sommaire

p.1. Focus

Démocratie mondiale ?

p.2. Actu

Altermondes

La Semaine de la Solidarité Internationale

Une Seule Planète

Groupe de travail sur le financement du mouvement associatif de solidarité internationale

Forum Social Mondial 2013

Actualité des plateformes

Actualités des membres

p.7. Portrait

Mouvement de la Paix

p.8 Débats

Les droits de propriété sur le vivant

p.9. Publications

p.10. Agenda



Le CRID, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement, est un collectif de 54 associations françaises de solidarité internationale, partageant une même conception du développement humain, solidaire et durable passant par le renforcement des sociétés civiles.

Réconcilier liberté et justice sociale

Peut-on concilier justice et liberté ? A l'époque de la guerre froide, suivant le « bloc » géopolitique qu'ils souhaitaient défendre, certains n'hésitaient pas à invoquer la nécessité de garantir l'une des deux notions pour justifier l'absence de l'autre. Liberté (individuelle) ou justice (sociale), il fallait choisir un camp, le reste viendrait bien assez tôt, plus tard.

Aujourd'hui, alors qu'il est couramment - et à certains égards faussement - admis que l'option de la liberté l'a emporté, la justice sociale tarde à venir. Pire, elle est petit à petit délégitimée dans des zones du monde, comme en Europe, où elle semblait définitivement ancrée comme une valeur fondamentale. Dernièrement, l'idée selon laquelle le droit et l'impôt sont des entraves à la liberté avant d'être des outils de la justice a encore fait du chemin dans l'opinion française. Des affaires récentes, polémiques et médiatisées (depuis les « pigeons » jusqu'aux déménagements pour causes fiscales) servent à marteler combien « le succès, la création et le talent sont (...) sanctionnés » (1) par l'Etat prédateur. Le bruit médiatique est si fort qu'il infléchit les décisions gouvernementales. On entend même que certains de ces fortunés accepteraient de payer des impôts si les ressources étaient, de leur point de vue, mieux utilisées. On en conclut qu'ils souhaiteraient un droit de regard supérieur à ce que la démocratie leur autorise déjà. Un euro d'impôts = une voix serait-il leur idéal ? En donnant un caractère immoral à l'idée de fiscalité et en faisant passer pour victimes des détenteurs de fortunes immenses (et suffisantes pour organiser leur évasion fiscale), on travaille à inventer un droit à la cupidité, opposable aux droits fondamentaux. Cette bataille des idées n'est pas franco-française mais universelle, car l'idée de liberté ne peut pas être prise en otage pour justifier le déni de justice sociale.

Dans un silence médiatique assourdissant, la France a signé le protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), quatre ans (il lui a fallu quatre ans !) après avoir contribué à sa rédaction (2). Bien-sûr la ratification et l'inscription dans le droit national des mécanismes de judiciarisation des DESC que cherche à atteindre le protocole n'est pas encore en vue. Ce n'est qu'une petite marche au regard du chemin qui reste à parcourir. Mais elle est symbolique, au minimum, d'une intention de continuer à avancer sur le chemin de la recherche de l'intérêt général par les droits et non par le bon vouloir des puissants.

La guerre froide est terminée, mais cette phrase d'Albert Camus reste valable : « Si l'homme échoue à concilier la justice et la liberté, alors il échoue à tout ».

(1) pour reprendre les termes de G. Depardieu dans sa lettre à JM Ayrault

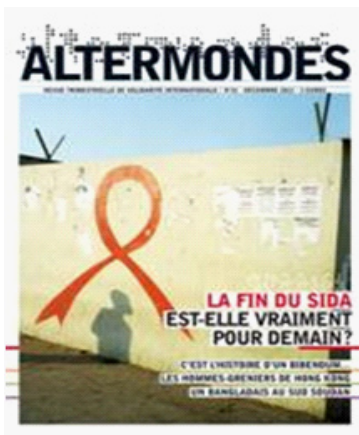
(2) La plate-forme DESC s'est réjouie de cette signature dans un communiqué et peut revendiquer une part de ce résultat pour sa pression constante sur le sujet.



Actu du CRID

Actualités d'Altermondes

Nouvelle parution ! Altermondes n°32 : La fin du sida est-elle vraiment pour demain ?



ALTERMONDES

www.altermondes.org

Conférence mondiale sur le sida, Washington, juillet 2012. L'expression est sur toutes les lèvres, s'étale à la une des médias : la fin du sida, c'est possible, c'est pour demain. Après trente ans d'une lutte tout aussi acharnée qu'exceptionnelle, la communauté internationale est enfin en mesure de mettre fin à l'épidémie. Pourtant une question demeure, lancinante : s'en donnera-t-elle les moyens ? En 2011, le sida a encore fait 1,7 million de morts, 2,2 millions de personnes ont été infectées. Et ce ne sont pas les renoncements de certains gouvernements – comme celui de François Hollande sur la taxe sur les transactions financières – ou les réformes inquiétantes comme celles en cours au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui rassurent sur la volonté politique à réellement relever le défi. Afghanistan, Afrique du Sud, Brésil, Burundi, Cameroun, Caraïbe, France, Grèce, Inde, Maroc, Niger, Thaïlande... Altermondes donne la parole à des associations, des activistes et des experts qui réaffirment que, oui, la fin du sida est possible mais à certaines conditions.

Un dossier réalisé en partenariat avec Act Up Paris, AIDES, Arcat/Journal du Sida, Coalition Plus, Médecins du Monde, One, Oxfam France, Sidaction, Solidarité Sida et Solthis

Lancement du numéro : Rendez-vous le 17 janvier pour une projection avec le FIFDH au Nouveau Latina pour une avant-première française !

Altermondes est partenaire, on vous recommande !

«Monstre migratoire», «tsunami humain »... C'est tout un imaginaire de l'invasion que les médias européens ont véhiculé au sujet des mouvements de populations qui ont suivi les printemps arabes de 2011. De l'autre côté vient déconstruire ce discours dominant grâce aux parcours de vie de migrants et aux témoignages de nombreux politologues et acteurs associatifs qui décortiquent les idées reçues.

De l'autre côté, un webdocumentaire de Jeremy Cheong Chi Mo, Andrea Coccia, Erika Moleti, Astrid Berthet et Laureline Deloingce, 2012, osons-savoir.com





Actu du CRID

Actualités de la Semaine de la Solidarité Internationale

Retour sur l'édition 2012 de la Semaine de la Solidarité Internationale

La Semaine 2012 s'est déroulée il y a un mois déjà, et pour la première fois, elle a donné lieu à une visite ministérielle, puisque le Ministre délégué au développement auprès du Ministère des Affaires Etrangères, Pascal Canfin, s'est rendu à Arras au Lycée Robespierre pour découvrir les actions de solidarité internationale menées par les jeunes arrageois.



Pour plus d'information sur les milliers d'animations s'étant déroulées dans toute la France, rendez-vous sur le site de la Semaine : www.lasemaine.org



Une Seule Planète



Après une mise en sommeil ces derniers mois, le groupe de travail Une seule planète reprend. L'objectif est de travailler à l'élaboration transversale et citoyenne d'une expertise sur le sujet de la transition écologique, sociale et démocratique de nos sociétés, en s'appuyant notamment sur l'organisation de débats locaux. Il s'agit par ailleurs de définir comment les associations de solidarité internationale peuvent être actrices de ces transitions. Dans un premier temps, les organisations d'Une seule planète se donnent rendez-vous au prochain Forum social mondial à Tunis, fin mars 2013.



Actu du CRID

Groupe de travail sur le financement du mouvement associatif de solidarité internationale

Le renforcement des sociétés civiles, le travail en réseau, l'éducation au développement, la diversité des approches, la mise en question du concept de développement et des défis à relever pour lutter contre les inégalités, sont des axes qui devraient être mieux financés. Aujourd'hui, dans le climat de rareté croissante des financements des moyens disponibles pour la solidarité internationale, et suite à un déjeuner-débat organisé le 5 octobre dernier, le CRID et ses membres ont décidé la création d'un groupe de travail sur cet enjeu du « financement du mouvement associatif de la solidarité internationale ». Face à une technicisation croissante des financements publics, à une instrumentalisation et une mise en concurrence de nos organisations, aux prévisions alarmantes des dons à venir pour la solidarité internationale et aux menaces répétées sur les questions de défiscalisation de ces dons, quel avenir pour notre mouvement de solidarité internationale ?

Forum social mondial 2013 à Tunis.

La mobilisation pour le prochain Forum social mondial à Tunis s'annonce très importante pour beaucoup d'organisations et mouvements sociaux en France et en Europe. Après des séquences de travail à Florence avec des représentants du comité d'organisation tunisien/maghrébin, à l'occasion des rencontres de « Florence 10 +10 », une réunion internationale de préparation s'est déroulée du 14 au 16 décembre derniers à Tunis. Une centaine de participants, de Tunisie, du Maghreb, une délégation d'organisations d'Egypte, d'Algérie mais aussi d'Italie, du Brésil ont pu y participer.



L'inscription des activités va se poursuivre jusqu'au 15 janvier 2013, sachant qu'il y a déjà plus de 700 propositions d'activités enregistrées à ce jour de plus de 1000 organisations du monde entier.

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'attendez plus, rendez-vous sur le site : www.fsm2013.org

Deux autres séminaires d'approfondissement vont être organisés par le groupe FSM du CRID au 1er trimestre 2013, après celui des 21 novembre et 12 décembre. Ils porteront d'une part sur les défis sociaux et économiques posés dans la transition démocratique, et, d'autre part, sur les questions religion, communautés et politique dans la région Maghreb-Mashreq. Une session spéciale sur Processus migratoires, migrants et réfugiés dans la région devrait avoir lieu le 26 janvier.

Pour plus d'informations, contactez Camille Champeaux : c.champeaux@crid.asso.fr



Actu des plateformes

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA PLATEFORME DESC

La France signataire du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) : Une avancée majeure pour le respect des droits sociaux en France !

Le **11 décembre 2012**, Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes et porte-parole du gouvernement, a signé à New York le **Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)**.

La plateforme DESC, collectif réunissant une trentaine d'organisations (syndicats, associations de défense des droits de l'Homme et de solidarité internationale, coalitions) salue cette signature, qui **marque une avancée majeure pour le respect des droits économiques, sociaux et culturels en France**.

Adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 2008, ce protocole permet aux **victimes de violations des droits économiques, sociaux et culturels d'avoir accès à un recours au niveau international**, au même titre que pour les droits civils et politiques, lorsqu'elles n'ont pas pu obtenir justice au niveau national. Durant la campagne électorale, le candidat François Hollande s'était clairement engagé en faveur du protocole et aujourd'hui, nous nous réjouissons de cette signature.

Parce que le droit à la santé, à l'éducation, à la culture, au travail, à l'alimentation ou au logement sont des droits fondamentaux universels à part entière, nos organisations réunies au sein de la plateforme DESC sont déterminées à les défendre et à les faire respecter.

C'est pour cette raison que nous demandons à la France de confirmer ses engagements **en ratifiant le plus rapidement possible** le Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels. Aujourd'hui signé par 42 États et ratifié par huit , le protocole facultatif au PIDESC pourra entrer en vigueur lorsque 10 États l'auront ratifié. Par ailleurs, nous appelons la France à reconnaître au Comité pour les droits économiques, sociaux et culturels les compétences prévues aux articles 10 et 11 du protocole mettant en place des procédures additionnelles d'enquête et de plainte interétatique.

Afin que les droits de l'Homme soient réellement garantis, chaque individu ayant souffert d'une violation de droits, doit pouvoir accéder à la justice. Le protocole facultatif au PIDESC est donc une étape clé et un outil essentiel, notamment pour les personnes vivant dans la pauvreté, pour lutter contre l'impunité.

En permettant à toutes et tous d'avoir un recours devant une instance internationale, l'entrée en vigueur du protocole permettra une meilleure reconnaissance des principes d'universalité et d'indivisibilité des droits humains.

Contact presse

Cécile Leuba, Chargée de plaidoyer / Coordinatrice de la plateforme DESC
Terre des Hommes France 10 bis rue Suger 93200 St Denis
01.48.09.09.47 / cecile.leuba@terredeshommes.fr



Actu des membres

CCFD – Terre Solidaire

A hauteur d'Hommes, Tour du monde des alternatives en mouvement

Ils s'appellent Gracita, Ibrahima, Walter, Valerio, Amit, Ricardo, Jean-Jacques et Gilbert. Ils font face à la pauvreté et à la violence, mais, loin de se laisser abattre, chacun dans son pays a décidé de se mobiliser et d'agir pour changer les choses. Le webdocumentaire « A hauteur d'Hommes », réalisé pour le CCFD – Terre Solidaire, nous emmène à la rencontre de personnages dont l'énergie, le courage et la créativité ont permis d'obtenir de véritables transformations sociales. Ils témoignent des obstacles et des enjeux auxquels doivent faire face les populations des pays du Sud dans leurs luttes pour l'accès à la terre, la promotion de nouveaux modèles agricoles, l'aménagement du territoire, la défense des droits fondamentaux, la citoyenneté ou encore la réforme des institutions.

Pour visionner le webdocumentaire :

ccfd-terresolidaire.org/ahauteurhommes

Fondation Abbé Pierre

Lancement de la campagne d'hiver de la Fondation

En France, 600 000 logements seraient considérés comme des taudis, et 2 187 000 de personnes vivent dans des conditions très difficiles ou dégradées : logements exigus, sans eau, sans toilettes, sans chauffage... face à l'urgence que représente le fléau de l'habitat indigne, la Fondation Abbé Pierre lance son programme « SOS Taudis » en métropole et son action « Stop ! kaz'indignes » sur l'île de la Réunion. Ces deux projets visent à éradiquer les logements insalubres et indécentes qui mettent en péril la santé des personnes y vivant.

Pour aller sur le site dédié à la lutte contre l'habitat indigne : non-aux-taudis.fr

Electriciens sans Frontières

« La Fée électricité »

Le 29 décembre 2012 à 22h, la chaîne télévisée France 5 diffusera le reportage « La Fée électricité », qui s'intéresse aux bouleversements qu'entraîne l'arrivée de l'électricité dans la vie quotidienne de villageois vivant dans la région de Phongsaly, au Laos. En effet, ces riziculteurs vivent dans une région isolée au mode de vie encore très traditionnel, et le cœur du projet « Electrification de villages à Phongsaly », mené par Electriciens sans Frontières, était de permettre à ces villageois d'acquiescer les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la production hydro-électrique de très faible puissance. Aujourd'hui, grâce à ce projet environ 30 W sont délivrés par famille, ce qui permet aux populations pauvres des 24 villages de la région d'accéder à un minimum d'électricité et de confort.

www.electriciens-sans-frontieres.org

Survie

Total illégal au Sahara Occidental

Le Sahara Occidental est un territoire non autonome, partiellement occupé militairement par le Maroc depuis 37 ans. Total a signé avec le royaume marocain un contrat de prospection pétrolière au Sahara Occidental, sur une surface de plus de 100 000 km². Le Conseil de Sécurité de l'ONU a demandé à son Bureau juridique de produire un avis sur la légalité du contrat, et ce dernier a conclu à la violation du droit international si l'exploration ou l'exploitation étaient menées au mépris des souhaits et des intérêts du peuple du territoire. Les Sahraouis, le peuple autochtone sur le territoire, n'ayant toujours pas été consultés, les activités engagées sont donc illégales. Survie lance donc un appel à la compagnie Total pour qu'elle reconsidère immédiatement son implication sur ce territoire.

survie.org

Les Amis de la Terre

Révélation sur les dessous de la high-tech

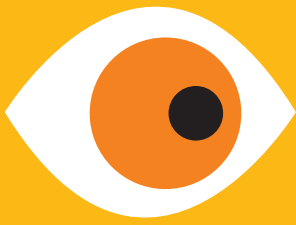
Pour Noël, 9,5 millions de produits high-tech s'apprentent à être vendus en France. Ces objets sont devenus indissociables de notre quotidien, et pourtant leurs impacts environnementaux, catastrophiques de la chaîne de production à la mise en décharge, sont souvent passés sous silence. Par exemple, si l'on observe les derniers smartphones commercialisés, la production de l'iPhone 5 émet ainsi 36 % de gaz à effet de serre de plus que celle de l'iPhone 4S, commercialisé un an plus tôt. Les Amis de la Terre lancent donc un nouveau site afin de sensibiliser le public à ces questions : www.dessousdelahightech.org et demandent aux pouvoirs publics de promulguer une loi créant un délit d'obsolescence programmée et allongeant la durée de garantie légale de 2 à 10 ans.

Greenpeace

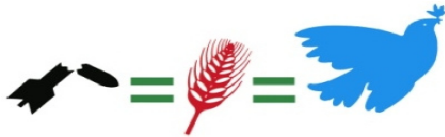
Un voyage vers la transition énergétique

L'Agence Internationale de l'Énergie estime qu'on ne peut plus exploiter qu'un tiers de l'ensemble des ressources fossiles prouvées dans le monde d'ici 2050. L'ouverture de nouveaux champs de recherche et d'exploitation, comme les hydrocarbures de schistes aux US ou ailleurs, le pétrole en Arctique, etc... doivent être interdits. Il est donc temps d'avoir l'audace d'adopter une nouvelle perception de l'énergie, et Greenpeace nous invite à un voyage dans le panorama de l'énergie en France via son nouveau webdocumentaire « La transition énergétique c'est quoi ? ». Conçu pour parler d'avenir et mettre en avant les possibilités de changer la donne, ce webdocumentaire nous fait découvrir ce que pourrait être une transition énergétique réussie.

Pour voir le webdocumentaire : liberons-energie.fr/webdoc



Portrait



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Mouvement de la Paix

Trois questions à ...

Guillaume DU SOUICH

1/ Qu'est-ce qui a conduit à la création du Mouvement de la Paix ?

L'horreur de la guerre et l'utilisation de l'arme nucléaire ont poussé de nombreux citoyens à se regrouper pour que ces atrocités ne se reproduisent plus et construire durablement la paix.

Le début de la guerre froide qui divisera l'Europe et le monde en deux camps, décide des personnalités issues du Conseil national de la Résistance (Communistes, Chrétiens, Libre Penseurs), à créer l'association « Les Combattants de la Liberté » le 22 février 1948 à l'Hôtel des deux mondes à Paris ; parmi elles, Yves Farges, Charles Tillon, Lucie et Raymond Aubrac. En pleine crise de Berlin et de la 1ère guerre d'Indochine, de nombreuses personnalités telles que Frédéric Joliot Curie, Pablo Picasso, Georges Braque, Henri Matisse, Simone Signoret, Yves Montand apportent leur contribution et soutiennent en avril 1949, le 1er congrès mondial des partisans de la paix salle Pleyel à Paris. En 1950, l'appel de Stockholm empêche l'utilisation de l'arme atomique pendant la guerre de Corée. C'est en 1951 que le nom de l'association évolue pour devenir « Le Mouvement de la Paix ».

2/ Quels sont vos projets en cours ?

Engagés depuis toujours pour abolir l'arme nucléaire, nous agissons dans le réseau

ICAN pour l'application d'une Convention d'élimination des armes nucléaires. Nous participerons à la conférence des ONG à Oslo sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires et à la conférence de Genève pour la 2ème prepcom du TNP.

Animateur du collectif 21 septembre - Journée internationale de la Paix -, nous organisons des initiatives sur tout le territoire en direction des collectivités et des citoyens pour populariser la Culture de la Paix. Cette année nous avons lancé une campagne numérique, intitulée « 1 euro pour la paix ». Ces actions consistent à bâtir un réseau de sympathisants de la paix pour valoriser dans le débat public le « Programme d'action pour la culture de la Paix et de la non-violence » et les engagements qui en découlent.

Nous avons également relancé l'Université populaire de la Culture de la paix et de la Non violence, proposant des cycles de conférences ouverts à tous afin de mettre à disposition des outils de connaissances sur le vaste domaine de la culture de paix.

3/ Comment vous inscrivez-vous dans le mouvement de solidarité internationale, notamment au sein du CRID ?

Nous avons rencontré le CRID en participant depuis le début aux Forums Sociaux européens et mondiaux, qui sont des lieux d'échange et d'élaboration d'actions communes. C'est un champ d'élargissement considérable et nous avons naturellement

adhéré. Les comités de paix s'impliquent de plus en plus chaque année dans la Semaine de la Solidarité Internationale. Nous participons pleinement aussi à l'Université d'Eté de la Solidarité Internationale. Nous comptons développer notre présence dans le réseau Des Ponts Pas Des Murs et Action Mondiale Contre la Pauvreté en apportant notre originalité. La vie démocratique, les droits, la justice, la libre circulation de l'information et des individus, le développement économique et social étant des piliers de la paix, nous nous positionnons sur les événements du monde pour contribuer à la transformation sociale comme en témoigne le mensuel Planète Paix, édité par l'association. Pour toutes ces raisons, nous participerons au Forum social de Tunis.

*Le Mouvement de la Paix
Maison de la Paix*

*9, rue Dulcie September
93400 Saint-Ouen*

Contact : national@mytpaix.org

- 5 salariés
- 3000 adhérents
- 150 comités locaux
- Appartenance à 11 réseaux (ICAN
- Collectif Otan-Afghanistan – CRID
- Bureau international de la Paix –
- Conseil mondial de la Paix – Abolition
- 2000 – Collectif 21 septembre-Journée
- internationale de la Paix, Association
- internationale des éducateurs à la Paix,
- Plateforme des ONG pour la Palestine,
- Marche Mondiale de Femmes, CNA-
- JEP)



Débat

Voir aussi :

Profits des entreprises ou droit à la vie ?

www.fichier-pdf.fr/2012/12/21/profits-des-entreprises-ou-droit-a-la-vie/profits-des-entreprises-ou-droit-a-la-vie.pdf

Vers un hold-up des multinationales sur les semences paysannes

www.fichier-pdf.fr/2012/12/21/vers-un-hold-up-des-multinationales-sur-les-semences-paysannes/vers-un-hold-up-des-multinationales-sur-les-semences-paysannes.pdf

Comment protéger les inventions des plus modestes ?

www.fichier-pdf.fr/2012/12/21/comment-protoger-les-inventions-des-plus-modestes/

Les droits de propriété sur le vivant

Par Geneviève Azam

« Dès le moment où nous avons commencé à déclencher des processus naturels de notre cru (...), nous n'avons pas seulement accru notre pouvoir sur la nature (...), nous avons capté la nature dans le monde humain en tant que tel et effacé les frontières défensives entre les éléments naturels et l'artifice humain qui limitaient toutes les civilisations antérieures ». Hannah Arendt (1972, p.82)

Alors que se mettait en place au XIXe siècle le régime des brevets et des protections des inventions, l'exclusion du vivant n'a jamais été explicitement formulée. Elle était comprise de manière tacite, comme une croyance incorporée ou un tabou qui ne saurait être transgressé. La gratuité du vivant et sa capacité infinie de reproduction empêchaient d'en concevoir l'appropriation. La question même de sa propriété ne se posait pas réellement : l'idée de chose commune, de *res communis* excluait celle d'appropriation et l'insistance sur la propriété commune s'est affirmée conjointement avec le mouvement d'appropriation. Conformément à la séparation entre le monde animé et le monde inanimé, généralement admise dans la culture occidentale, les brevets s'appliquaient au monde inanimé et ne pouvaient concerner le monde animé.

Le développement des biotechnologies va bouleverser cet ordre. Au regard de ces industries, telle une machine, le vivant est décomposé en pièces détachées qui ne font plus sens : organes, tissus, cellules, gènes, molécules. Selon la méthode réductionniste, il est réduit à des parties fragmentées, séparables et substituables. Il peut ainsi devenir « matière biologique », travaillée par les industries biotechnologiques. Dépouillé de tout caractère subjectif, il est une simple ressource, objet économique et objet de droit, en particulier de droits de propriété.

Ce mouvement tend à abolir la nature comme *res communis*, il tend également à une extension et à une modification inédite des droits de propriété, au delà du vivant lui-même.

Pour lire la suite : www.fichier-pdf.fr/2012/12/21/les-droits-de-propriete-sur-le-vivant/les-droits-de-propriete-sur-le-vivant.pdf



Publications



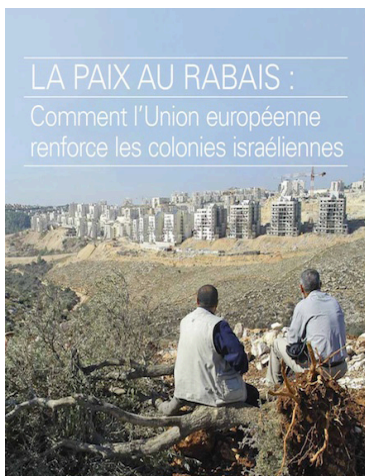
www.cimade.org

CIMADE

Des hommes vivent ici

Dix ans après la fermeture de Sangatte, des centaines d'hommes et de femmes, qui ont fui conflits et persécutions dans leurs pays d'origine, vivent à Calais dans une extrême précarité sanitaire et administrative, que les politiques migratoires actuelles rendent invisible. À contre-courant du traitement médiatique de cette situation, Marion Osmont dessine les portraits sensibles d'Ammanuel et de Haroon, réfugiés d'Éthiopie et du Soudan. Après un travail de terrain de deux ans dans les squats de Calais, elle restitue leur quotidien et leurs espoirs.

www.cimade.org



ccfd-terresolidaire.org

CCFD - Terre Solidaire

La paix au Rabais : comment l'UE renforce les colonies israéliennes

La position de l'Union européenne est on ne peut plus claire : les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés sont illégales au regard du droit international, elles constituent un obstacle à l'instauration de la paix et elles risquent de rendre impossible une solution à deux Etat. Pourtant, le présent rapport s'attache à montrer la manière dont la politique européenne, dans la pratique, contribue également à soutenir les colonies. Il révèle que l'Union européenne importe quinze fois plus de marchandises en provenance des colonies illégales israéliennes que des Territoires Palestiniens occupés.

ccfd-terresolidaire.org



Agenda

Du 4 au 6 janvier / Notre-Dame des Landes

Festi-ZAD de la résistance
zad.nadir.org

Le 12 janvier / Paris

Pour la transition énergétique, prenons la Bastille d'iode !
www.sortirdunucleaire75.org

Le 14 janvier / Paris

Séminaire « Collectifs vidéo et expériences militantes »
www.demosphere.eu/node/32635

Le 14 janvier / Paris

L'Économie «immatérielle»
www.bpi.fr/fr/la_saison_culturelle/conferences_et_debats

Le 15 janvier / Juvisy-sur-Orge

Projection débat « Françafrique »
local.attac.org/attac91

Le 16 janvier / Paris

Rencontre avec Caroline Mecary « L'amour et la loi »
homos hétéros mêmes droits mêmes devoirs
www.demosphere.eu/node/33722

Le 17 janvier / Paris

Comment renforcer l'autonomie associative
www.recit.net

Le 18 janvier / Evry

Rencontre « la société civile dans un Mali en crise ». Les amis de Kayes
www.demosphere.eu/node/33720

Le 18 janvier / Achères

Ciné débat autour de « Tous Cobayes »
www.cinemas-utopia.org

Le 22 janvier / Juvisy-sur-Orge

Projection débat « RAS : nucléaire rien à signaler »
local.attac.org/attac91

Le CRID

14, passage Dubail, 75010 Paris.
Contact : 01 44 72 07 71
contact@crid.asso.fr
www.crid.asso.fr

Comité de rédaction :

Nathalie Péré-Marzano, David Eloy,
Bernard Salamand
et Camille Champeaux.

Conception graphique :

Émilie Chéron

